

26 avr 2021 -17:02

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2021

Mesures de police administrative lors d'une situation d'urgence épidémique – Deuxième lecture

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un projet de loi relatif aux mesures de police administrative lors d'une situation d'urgence épidémique.

Le projet de loi, tel que modifié à la suite des auditions, des avis d'experts et de l'avis du Conseil d'État, vise à élaborer un cadre spécifique pour les mesures de police administrative qui peuvent être prises lors d'une situation d'urgence épidémique.

Le projet de loi est soumis à la signature du Roi, en vue du dépôt à la Chambre des représentants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes
institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
kabinet.verlinden@ibz.fgov.be

Marie Verbeke
Porte-parole
+32 473 85 16 68
marie.verbeke@ibz.fgov.be